



**Reporters sans frontières (RSF) parle d'une affaire politique et exige la remise en liberté « immédiate » de Paul Chouta, lanceur d'alertes et activiste politique camerounais.**

Le tribunal de première instance de Yaoundé a ajourné l'audience du lanceur d'alertes, Paul Chouta au 13 août 2019.

Paul Chouta, arrêté le 10 juin et accusé de diffamation, a comparu devant le tribunal de première instance de Yaoundé le mardi 9 juillet, mais l'affaire a été ajournée, car la plaignante a brillé par son absence.

L'écrivaine franco-camerounaise Calixthe Beyal, qui avait déposé une plainte pour diffamation contre Paul Chouta, n'a pas comparu devant le tribunal contrairement aux autres fois.

L'avocat de la défense considère cette démarche comme une tentative de maintenir Paul Chouta en prison après sa mise en détention provisoire à la prison à sécurité maximale de Kondengui.

Le Comité pour la protection des journalistes, le CPJ, a qualifié sa détention d'arbitraire et de tentative de faire taire la presse et a appelé à sa libération immédiate.